

UnisCité / Relais



Accueillez des jeunes
en Service Civique !

Unis-Cité Relais,
votre accompagnement sur-mesure





**UNE OFFRE DE CONSEIL,
DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL,
DE FORMATION
ET D'INTERMÉDIATION,**

**POUR LES ASSOCIATIONS,
COLLECTIVITÉS LOCALES
ET AUTRES ORGANISMES
ÉLIGIBLES*.**

**Vous accueillez
ou souhaitez
accueillir des jeunes
en Service Civique ?
Nous vous proposons
un accompagnement
sur mesure.**

Les 5 raisons DE DÉPLOYER LE SERVICE CIVIQUE :

- 1 Pour répondre à des besoins sociaux et environnementaux importants sur votre territoire par des solutions concrètes et innovantes et développer des actions de solidarité
- 2 Pour répondre à l'envie des jeunes de vos territoires de s'engager, eux qui représentent une ressource indispensable pour construire le monde de demain
- 3 Pour leur permettre d'acquérir des compétences et des savoir-être, et de réfléchir à leur projet d'avenir
- 4 Pour accompagner les jeunes dans une citoyenneté active et consciente des besoins de notre société
- 5 Pour contribuer à l'universalisation d'un Service Civique de qualité

► Unis-Cité a prouvé sur le terrain son efficacité et sa capacité à être une expérience de vie unique, d'apprentissage du vivre ensemble, d'utilité pour la société et pour les jeunes.

Les jeunes accompagnés par Unis-Cité contribuent chaque jour à faire avancer 7 causes majeures :

- Environnement
- Numérique
- Solidarité
- Santé
- Culture
- Seniors
- Education

Découvrez sur notre site des exemples de projets Relais
www.relais-service-civique.fr

UnisCité

plus de 25 ans
d'expérience
dans la mobilisation
et l'accompagnement
de jeunes
en Service Civique



Vous avez l'agrément de Service Civique ou souhaitez l'obtenir :

Nous vous proposons :

- L'évaluation et la recommandation pour optimiser votre accueil
- La définition des missions de Service Civique
- La formation de vos tuteurs et responsables de structures
- Le recrutement de vos volontaires
- La formation de vos volontaires : formation civique et citoyenne
- Un accompagnement au projet d'avenir
- L'aide à la rédaction de votre demande d'agrément

Vous souhaitez bénéficier de notre agrément via l'intermédiation :

Unis-Cité est mandatée par l'Agence du Service Civique :

- Portage juridique et administratif des jeunes en binôme
- Réflexion sur les missions à confier aux volontaires
- Aide au recrutement des jeunes
- Formation et soutien de vos tuteurs
- Suivi de l'accompagnement des jeunes sur le terrain
- Organisation et animation de journées de rassemblement pour les volontaires : formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir, partage de pratiques

Vous souhaitez bénéficier de l'intervention de jeunes au service de votre projet sans gérer directement les volontaires :

Vous pouvez confier cette mission à Unis-Cité, présente partout en France, sur de nombreux territoires, qui propose :

- > **Un Service Civique collectif** (en promotion d'une vingtaine de volontaires) pour allier engagement citoyen et expérience de mixité sociale entre jeunes d'origines sociales et culturelles différentes
- > **Un accompagnement renforcé**, au quotidien avec un coordinateur, pour faire du Service Civique un "tremplin" citoyen et professionnel

► Pour en savoir plus, connaître les conditions d'éligibilité, et la participation aux frais de l'accompagnement, consultez-nous : relais@uniscite.fr
relais-service-civique.fr

Découvrez des exemples de projets Relais !
relais-service-civique.fr
nos-projets-relais

Vous souhaitez bénéficier de nos formations aux organismes d'accueil

- Des formations dédiées aux collaborateurs de votre structure
- Programmées dans toute la France, gratuites et ouvertes à tous, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement

► Détails et inscriptions sur : tuteur-service-civique.fr



“ Nos volontaires en Service Civique ont été exemplaires tout au long de cet engagement et ont montré une réelle motivation, une facilité d'adaptation, une ouverture d'esprit, un réel sens de l'autonomie.”

Didier Rivière,
Maire de Lée, commune accompagnée par Unis-Cité (64)

LE SERVICE CIVIQUE une mobilisation de tous les jeunes au service de la société :



Le Service Civique est un **dispositif national d'engagement volontaire de la jeunesse** au service de l'intérêt général



Il peut s'effectuer sur une période de 6 à 8 mois



Il s'agit de consacrer **24 à 35 heures par semaine** à la solidarité



Le Service Civique est **ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans**, jusqu'à 30 ans pour ceux en situation de handicap



Il s'effectue **sans condition de diplôme**, seuls comptent le savoir-être et la motivation



Les jeunes perçoivent une indemnité mensuelle de **600,94€ par mois**





+ de 25 ans d'expérience dans le recrutement, l'accompagnement, la formation des volontaires en Service Civique et de structures d'accueil

+ de 122 antennes dans toutes les régions de France et sur l'île de la Réunion

En 2021

- > **616 structures d'accueil** accompagnées en intermédiation
- > **1 881 jeunes en Service Civique** via Unis-Cité Relais
- > **5 400 volontaires accompagnés** en formation civique et citoyenne

Unis-Cité Relais a pour mission le soutien au développement du Service Civique partout sur le territoire. S'appuyer sur Unis-Cité Relais, c'est bénéficier de l'expertise d'Unis-Cité, association pionnière et experte du Service Civique en France, avec déjà plus 35 000 jeunes volontaires accompagnés dans le plus grand respect de la mixité sociale.

Découvrez sur notre site des exemples de projets Relais : relais-service-civique.fr

Pour en savoir plus, connaître les conditions d'éligibilité et la participation aux frais de l'accompagnement, contactez-nous

UnisCité /
Relais

Votre contact :

relais@uniscite.fr - www.relais-service-civique.fr

